



Conseil d'Administration

Compte-rendu de la réunion du 26 avril 2019

Présents : Denis Girardin - Sandrine Morel-Jean - Josiane Janier-Dubry - Marie Thé Girardin - Danièle Grossiord - Myriam Mariller - Mélanie Bouveret - Danièle Mermet - Brigitte Vincent

Excusées : - Lily Batifoulier - Sylvie Vuillaume

Bilan cours nostalgie :

- 17 personnes + 3 animatrices ont participé à la soirée nostalgie du 24 avril
- Sur les 8 danses prévues niveau 1 et 2, 7 danses ont été faites.
- L'ensemble des danseurs a été très satisfait et souhaite renouveler ce genre de soirée
- La date du 12 juin est retenue pour reprogrammer une autre soirée nostalgie.

Bilan journée et soirée du 30 mars :

- Bilan très satisfaisant.
- 25 personnes ont participé à l'après-midi dansante
- Le programme des danses (66) a été pratiquement réalisé sur l'après-midi et la soirée.
- Le temps de pause avant le repas a permis d'échanger sur quelques points, notamment :
 - Faut-il mettre les vidéos des danses ou le lien sur le site ?
Les adhérents peuvent aller d'eux même sur Youtube.
 - Repas lors des soirées, participation ou tout compris ?
Un sondage ayant déjà été réalisé, il en ressorti que la majorité des adhérents préfèrent du tout compris, on respecte leur choix.
- 41 personnes ont partagé le repas, un grand merci à Denis (Mélanie) pour la préparation de la fondue.
- Résultat financier positif.

Soirée bowling le 24 mai 2019 :

- Pour la soirée repas au bowling de la Chaumusse inscription avec le règlement dès le lundi 29 avril pendant les cours.
- Date limite d'inscription jeudi 9 mai inclus
- Tarif adhérent adulte = 30 € par personne, le club prend en charge 15 € il reste à la charge des adhérents 15 €.
- Tarif enfant de – de 12 ans = 12 € par personne, le club prend en charge 6 € il reste à la charge des enfants 6 €.
- Tarif membre = 30 € par personne, le club prend en charge 5 € il reste à la charge des membres 25 €.
- Tarif accompagnateur = 30 € par personne.
- Le tarif comprend : 1 repas et 1 partie de bowling
- apéro offert
- Boisson à la charge des participants
- RDV à partir de 19 h sur place – repas vers 20 h
- Les infos seront données pendant les cours et mises sur le site.

Bilan réunion animatrices :

- Marie Thé nous ayant fait parvenir le compte rendu de la réunion des animatrices du 18 avril, elle nous en fait un rapide résumé.

Prévisions prochaine saison

- Danielle : ok quels que soit le site et le niveau.
 - Armandine : ne reprendra pas, le mode de fonctionnement de Marie Thé ne lui convient pas. De plus, elle a besoin de travailler en toute autonomie.
 - Jakotte : souhaite ne plus être animatrice, mais continuerait le lundi en N1 sur St Laurent si vraiment on a besoin.
 - Lily : indécise, doit donner une réponse rapidement.
 - Marie Thé : ok pour le N3 et démo avec une personne qui s'investisse pour la remplacer en cas d'absence. N1 et N2 si besoin.
- Depuis Lily a appelé Marie Thé, elle pense repartir pour une saison en « novice ».
 - Pour la saison prochaine, abandon du projet de retourner à Moirans et gros point d'interrogation sur la poursuite des cours à Saint Laurent.
 - Les animatrices vont se concerter pour l'organisation des cours.

Préparation de l'Assemblée Générale :

- Date : samedi 30 juin 2019
- Lieu : salle paroissiale
- Après-midi : Proposition de faire des jeux, pétanque ou autre ET/OU après-midi dansante : à réfléchir
- Repas : barbecue.
- Apéritif : chaque adhérent apportera une petite grignote, voir Jean Pierre pour le punch.
- Réunion vers 18 h 30 – 19 h.

Divers :

- Isabelle Grotabussiat ayant envoyé un certificat médical d'inaptitude à la danse jusqu'à la fin de la saison 2018/2019, il lui sera adressé un chèque de 20 € en remboursement du dernier trimestre.
- Le CA donne son accord pour mettre une annonce sur le site lorsqu'un adhérent à des articles de country en vente.
- Mettre les dates de démo dans le calendrier sur le site et un encart pour les ceux qui voudraient venir partager le repas avec les danseurs.
- La mairie de Lavans nous informe que le forum des associations aura lieu le 28 septembre, mais la date du 21 septembre a déjà été retenue pour les portes ouvertes. Faut-il garder les deux dates ? voir s'il y a assez de danseurs pour faire des démos.
- Participation au forum de Moirans le 7 septembre sous réserve qu'il y ait assez de participants.
- L'idée de mettre les vidéos des danses sur le site n'est pas retenue.
- Prochaine réunion du CA le 5 juin.

Fin de la séance à 21 h 45

La secrétaire